

**lamayenne.fr**

## Conseil départemental de la Mayenne



39 rue Mazagran  
BP 1429  
53014 Laval



<https://www.lamayenne.fr/>



Delphine MONTAGU  
[delphine.montagu@lamayenne.fr](mailto:delphine.montagu@lamayenne.fr)



[www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr)

(Crédits de l'image : Logo de la campagne départementale)

## CONTEXTE

Suite à la révision du PEDMA, le Conseil général de la Mayenne a défini en 2008 une stratégie de communication départementale sur la prévention des déchets qui repose sur les deux grands principes suivants :

- se concentrer dans un premier temps sur les trois axes composter, bien trier, réemployer
- communiquer au niveau départemental sur les grands messages ; alors que la sensibilisation est réalisée localement par les EPCI.

Fin 2009, le département a signé un plan de prévention avec l'ADEME. Cela a permis de mettre en oeuvre cette communication départementale et lui donner une véritable portée.

3 axes de communication ont été développés :

- la réalisation d'une campagne média départementale
- l'élaboration d'outils de communication pour les EPCI
- le financement d'une démonstration sur le jardinage au naturel dans chaque EPCI chaque année (développé dans une autre fiche OPTIGEDE)

## OBJECTIFS ET RÉSULTATS

- optimiser les coûts en mutualisant les moyens
- délivrer le même message à tous les mayennais pour les inciter à adopter des comportements visant à réduire les déchets.
- avoir une communication efficace en alliant une campagne média grand public départementale et une sensibilisation sur le terrain au niveau locale

- 25 400 visites du site internet [www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr) de 2010 à 2013, 6 400 personnes inscrites à la newsletter
- 4 newsletters + 1 jeu concours par an
- 2 campagnes radio/an des spots écomotivés sur france bleu mayenne
- diffusion des films dans les cinémas à Laval et Mayenne pendant 1 mois : 58 400 entrées
- diffusion au moins 1 mois dans les autres cinémas du département

Bons retours sur la campagne écomotivée

Les outils sont repris et diffusés par les EPCI en charge des déchets.

# MISE EN OEUVRE

En 2010, une charte graphique a été créée. Les outils suivants ont ensuite été créés :

- le site internet [www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr)
- des affiches sur le compostage, le tri, le réemploi, les achats malins, les déchets dangereux
- des spots radios sur les mêmes thématiques
- des mini vidéos sur ces thématiques mises en ligne sur le site internet

Puis, la campagne de communication s'est développée jusqu'à ce jour.

Le site internet vit avec l'envoi de newsletter tous les trimestres.

Les affiches ont été distribuées aux EPCI. Elles sont diffusées régulièrement dans les bus de l'agglomération de Laval.

Les spots radios sont diffusés périodiquement sur France Bleu Mayenne.

Par ailleurs, des outils ont été réalisés à destination des EPCI :

- le marquage des véhicules de collecte avec le slogan "je composte, je trie, je recycle, je réduis mes déchets" : 5 collectivités ont ainsi marqué leurs véhicules de collecte. Le département a également marqué les semi-remorques utilisés dans le cadre de sa compétence traitement des ordures ménagères
- des réglottes de tri : le département a élaboré la maquette. 10 EPCI sur 12 ont diffusé des réglottes (97 000 réglottes)
- des outils pour réaliser des animations : kakémonos sur les achats malins, le jardinage au naturel, les déchets toxiques, le réemploi
- des guides sur la bonne gestion des déchets toxiques et le jardinage au naturel
- la création pour la réalisation de totems en déchèterie

En 2013, le Conseil général a réalisé des mini-films sur la prévention qui sont diffusés dans les cinémas :

Vidéo sur le tri : <http://www.youtube.com/watch?v=6rVcQ9a1VLI#t=16>

Vidéo sur les achats malins : <http://www.youtube.com/watch?v=8dOCvIjgOM4>

Vidéo sur le compostage : <http://www.youtube.com/watch?v=L-cB1Udx4gq>

L'équipe prévention des déchets du Conseil général coordonne les opérations, en lien avec la direction de la communication : 0,5 ETP

Le département a fait appel à une agence de communication pour réaliser les outils.

Définition de la stratégie : agence de communication : 24 000 € TTC

Création des outils, impression, vie du site internet : 150 000 € TTC

Campagne média : 45 000 € TTC

Sans objet

Agences de communication  
Direction de la communication du Conseil général  
EPCI en charge des déchets  
Emmaüs

## VALORISATION DE CETTE EXPÉRIENCE

Cette opération est originale car elle sensibilise l'ensemble des citoyens mayennais. Elle se caractérise également par l'association de tous les EPCI en charge des déchets.

Il est important d'associer les EPCI en charge des déchets dès l'élaboration de la stratégie et durant toutes les phases du projet.

**La mise en œuvre d'une communication à l'échelle départementale nécessite un budget important.** Une communication de ce type peut être réalisée dans un autre département, en tenant compte des caractéristiques et priorités locales.